

## **Connaissance des Instruments Traditionnels**

(2237)

Les artistes et musiciens rencontrent de nombreuses difficultés liées spécifiquement au manque de professionnalisme des personnes qui les encadrent : « managers », techniciens, régisseurs, tourneurs, producteurs, etc. Par ailleurs, une forte tendance existe aujourd'hui au retour à la musique traditionnelle et donc une plus grande utilisation des instruments traditionnels à un niveau professionnel. Un accroissement du professionnalisme et la préservation du savoir traditionnel suppose d'abord que les meilleurs artistes puissent résider en Afrique pour fédérer les énergies et transmettre leurs connaissances, puis que des institutions pluralistes et durables soient créées afin de les accueillir et de devenir des lieux de formation aux métiers de la musique.

Le Congrès décide de soutenir les initiatives du Comité Africain de la FIM dans le domaine de la formation professionnelle et de la transmission du savoir traditionnel, notamment en coopération avec des gouvernements ou des organisations intergouvernementales (BIT, UNESCO, OUA, Commission Européenne, OMPI), pour que soient créées en Afrique des filières d'enseignement des métiers de la musique, et que soient proposées des solutions empêchant le dépérissement du savoir traditionnel africain.